APRÈS ART. 53 N° II-1227

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º II-1227

présenté par

Mme Tiegna, M. Girardin, Mme Vanceunebrock, Mme Khedher, Mme Provendier, Mme Hérin, Mme Piron, M. Dombreval, Mme Ali, M. Haury, M. Testé, M. Cormier-Bouligeon, Mme Panonacle, M. Kerlogot, Mme Le Feur, Mme Degois, Mme Rilhac, M. Batut, Mme Sylla et Mme Le Meur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 53, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.